



L'INFORMATIQUE à la DGFIP ?

Ce n'est pas qu'une affaire d'informaticiens !

L'opération « hackathon » DGFIP

L'émission C dans l'air du 04/04/2016 a présenté un reportage sur l'informatique de la DGFIP : ouverture du code source (les programmes) du calcul de l'impôt sur le revenu à l'ensemble de la société et donc en particulier à des sociétés privées, dans le cadre d'un hackathon.

Le discours de la direction générale développé à cette occasion ne pouvait que susciter la colère des informaticiens de la DGFIP.

Pour la CGT Finances Publiques, il est inadmissible que la direction générale des finances publiques laisse passer l'idée que ses informaticiens seraient incapables de réussir la réalisation et l'optimisation des projets dont ils ont la charge, et qu'il suffirait de réunir quelques informaticiens du privé volontaires pour changer les choses.

Ce reportage était orienté de telle façon qu'il met en cause la capacité des informaticiens de la DGFIP à répondre efficacement à leur mission de service public. Il présentait un point de vue partiel et partial !

- aucune mention de la présence d'agents de la DGFIP assistant les développeurs du hackathon dans leurs travaux ;
- aucun élément indiquant que ceux issus du secteur privé travaillent pour la plupart dans des sociétés sous-traitantes de la DGFIP, et donc ne découvrent pas le sujet ;
- aucun commentaire à propos des réserves formulées par les fonctionnaires pendant le hackathon sur la réduction du temps de traitement du calcul de l'impôt sur le revenu (23 minutes annoncées dans le reportage, sans préciser que le contexte a été fortement allégé).

Interrogé par les journalistes le représentant de la DGFIP n'a pas réagi à l'image donnée de services publics désuets et d'agents qui ne sauraient pas travailler correctement.

Il a précisé que les travaux du hackathon ne seraient pas transposés sur le calcul de l'IR mais pourraient inspirer les simulations destinées aux parlementaires, comme si la DGFIP ne disposait pas déjà d'un outil de simulation parfaitement fiable.

Revenons au contexte général de cette mascarade :

Un stagiaire de la mission Etalab du SGMAP (Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique rattaché au Premier Ministre) a introduit une instance devant la justice pour avoir accès au code source du logiciel simulant le calcul de l'impôt sur le revenu. Suite à cette action, le code source du calculateur est disponible en libre accès depuis le 1^{er} avril. Et voilà la mission Etalab chargée de l'organisation d'un hackathon pour donner des leçons d'efficacité à l'administration des Finances Publiques (un hackathon est un événement où des développeurs réalisent de la programmation informatique collaborative. Le terme est constitué de hack et marathon).

Les 1^{er} et 2 avril, le hackathon #CodeImpot a réuni des développeurs, des économistes et des fiscalistes mais aussi des prestataires de SOPRA qui travaillent déjà sur le sujet dans le cadre de marchés de prestations informatiques de la DGFIP. On voit notamment dans l'émission "C dans l'air" du 4 avril, Yann GLORIAU, directeur technique chez SOPRA, nous expliquer comment il a rapidement développé un produit autour de la caleulette, sans évidemment préciser qu'il connaissait le logiciel de calcul (opération de communication réussie pour SOPRA !).

Citons la dernière supercherie, qui relève de la plus parfaite mauvaise foi : les temps de calcul.

Un jeune participant a décidé de croire que, comme le contribuable doit rendre sa déclaration mi-juin et que l'avis d'imposition n'arrive que mi-juillet, il faudrait 1 mois à la DGFIP pour faire ses calculs.

En 2015, la phase de calcul et de production des avis d'imposition ne s'est pas faite en 1 mois mais en 5 jours, durée qui ne peut en aucun cas être comparée avec les 23 minutes annoncées. En effet, les calculs du hackathon sont incomplets et donc faux (ils ne comportent pas l'aspect « plafonnement des avantages fiscaux » qui triple le temps de calcul, ni le calcul des acomptes ...) et ils ne retiennent que 12 variables alors qu'il en faut un peu plus de 3000 pour générer l'avis d'imposition. Il faut préciser également que le temps de traitement de la chaîne IR comprend, outre le calcul proprement dit, d'autres fonctionnalités (recherche des anomalies, mise à jour du fichier permanent, calcul et édition des statistiques, édition des avis ...).

Le hackathon révélateur d'une politique globale

Le hackathon n'est qu'une déclinaison d'un vaste processus engagé il y a trois ans par Thierry MANDON, alors Secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat et à la Simplification, processus qui vise à donner les clefs de la maison aux sociétés privées de services informatiques pour des interventions de développement rapides dans de multiples domaines applicatifs, sans se poser la question de la maintenance ou du transfert de compétence : une fois entrées, elles seront installées à demeure.

Ce processus s'inscrit dans la démarche de mutualisation de l'informatique et d'interministérialité (transfert des agents informaticiens de la DGFIP vers un corps interministériel). Cette démarche vise à en faire une mission périphérique de l'Etat et donc à l'externaliser.

Pour rappel, la CGT Finances Publiques a toujours affirmé que l'informatique est une mission au cœur des missions de la DGFIP et qu'elle exige une double compétence technique et fiscale ou comptable.

Le PPCR et la mobilité forcée, voire le transfert dans des entreprises privées et les licenciements nets s'appliqueraient en priorité aux informaticiens de la DGFIP car ils représentent le plus gros effectif des informaticiens de la fonction publique.

Dans les pays où ces choix ont été faits, la suppression de la garantie de l'emploi des fonctionnaires et l'externalisation complète de l'informatique de l'État ont conduit, au nom de la maîtrise budgétaire, à une explosion des dépenses publiques. Ainsi en Italie il y a 15 ans, l'État a complètement perdu le contrôle des arbitrages stratégiques en matière de dépenses informatiques. Les projets entièrement externalisés ont abouti à des gabegies de fonds publics et des résultats plus que médiocres.

Pour la CGT Finances Publiques, il faut un changement de cap dans le pilotage de l'informatique à la DGFIP qui passe par :

- la réinternalisation des missions informatiques ;
- la création d'emplois qualifiés dans la sphère informatique, ;
- des moyens de formation adaptés aux enjeux techniques et technologiques modernes ;
- les moyens matériels de travailler, ;
- le refus de l'interministérialité, qui aboutirait à déconnecter les informaticiens de leur travail d'agents des finances publiques.

C'est ce que veulent les agents de la DGFIP et non pas des attaques fausses et injustes contre leur travail. Ils attendent que l'administration réponde à leurs préoccupations.

La CGT Finances Publiques travaille avec l'ensemble des agents, et dans l'unité la plus large, pour que les droits des personnels soient défendus et que leurs revendications soient entendues.